

Bref, l'association de secours et de protection mutuels qui a nom: Société Bienveillante St-Roch, répond à trois grands besoins dans la vie de famille: secours dans la maladie; indemnité au décès de la femme; indemnité aussi, mais beaucoup plus forte, à la mort du mari. Avec cette association, la veuve n'est certes pas consolée de la perte de son époux, elle peut avoir besoin d'aide pour l'administration des biens de la famille; mais, en réalité, elle n'est pas à plaindre. Mieux encore, plus de misère dans la maladie; et des ressources fort acceptables après la mort du chef de la maison.

Avant hier, a eu lieu, au Sault Montmorency, l'inauguration de la onzième succursale que vient d'y fonder la Société Bienveillante. Les officiers du bureau principal de Québec s'y étaient rendus; et là, la cérémonie de l'installation officielle eut lieu avec un décorum et une solennité qui produisirent un effet remarquable.

Le révérend M. Déziel, curé de Beauport et chapelain de la nouvelle succursale, était présent. Le digne curé a cru devoir, publiquement, donner sa haute approbation à la société, engageant chaleureusement ses ouailles à y entrer.

"Le désir de notre Saint Père le Pape, a-t-il dit, est que les catholiques s'unissent dans un but de charité et de secours mutuels pour opposer une digue puissante aux fils de l'erreur et du mal qui, eux aussi, s'associent pour devenir plus forts dans la lutte acharnée qu'ils livrent à la vérité et au bien."

"Les gouvernements, disait-il encore, quand ils croient leurs intérêts en danger, enrôlent des régiments; les franc-maçons et les divers autres sectaires s'enrégimentent pour devenir légions; nous aussi, les catholiques, unissons-nous et entrons dans la grande armée du bien."

L'élection des officiers de la nouvelle succursale a donné le résultat suivant:

MM. Jos. Lamontagne, *Président*;
 " F-X. Giroux, *1er. Vice-Président*;
 " Phydime Côté, *2eme. Vice-Président*;
 " Nap. Dion, *Secrétaire*;
 " F-X. Grenier, *Assistant-Secrétaire*;
 " F-X. Laplante, *Trésorier*;
 " Isidore Thérien, *Assistant-Trésorier*;
 " P-I. Giroux, *Comm.-ordonnateur*;
 " Jos. Vézina, *Asst-Comm.-ordonnateur*;
 " Jos. Paradis et Elz. Huot, *Visiteurs*;
 " Dr. M-G. Giroux, *Médecin-Examineur*.

FORMULE DE PROCÈS-VERBAL

POUR

Comité de Régie

tenue le 5 avril 1894.

Cette séance s'ouvre sous la présidence de Mr. L. Duhamel, président. (Si celui qui préside n'est pas un des présidents élus, ajoutez après le mot "président" les mots "pro. tem." S'il est un des deux vice-présidents, dites lequel.)

Les membres du comité présents étaient:

MM. Louis Chalifour, Edouard Bryant, Joseph Gagnon,

Abel Cusson, Laurent Dubois, Alfred Marchildon, Napoléon Latouche, Pierre Duclos, Liboire Jobin, et Eugène Sanfaçon.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Après avoir pris connaissance des applications et des examens médicaux de divers aspirants, soumis au comité par le Secrétaire, il a été

Proposé par M. Louis Chalifour, secondé par M. Edouard Bryant.

Que le comité fasse rapport à la prochaine séance de la succursale:

1. Qu'il a pris connaissance des applications de MM. Alphonse Durand, Louis Chevalier, Edmond Portugais et Pierre Duclos pour devenir membres de cette Société ainsi que de l'examen médical qu'ils ont subi.

2. Que d'après lui les susdits aspirants se trouvent dans les conditions voulues par les règlements de la Société pour devenir membres et recommander leurs admissions.

Adoptée.

Le Trésorier, M. Jos. Gagnon, propose secondé par M. Abel Cusson.

Que M. le Président soit autorisé à approuver le paiement des comptes suivants, et M. le Trésorier à les payer, savoir:

Alphonse Lorient, loyer de Mars.....	\$ 4 00
Forgues & Wiseman, papeterie.....	3 00
Dr. J. A. Richard, visite aux malades.....	5 50
N. Bolduc, timbres-poste.....	1 50
Octave Labrecque, distribution.....	0 50

Total..... \$14 50

Adoptée

M. le Trésorier fait le rapport suivant des opérations financières du mois terminé le 31 mars dernier, savoir:

RECETTES.

Balance en caisse le 28 février 1894.....	\$ 52 93
Proposition de membre.....	75
Contribution mensuelle.....	2 10
Contribution pour décès d'épouses.....	1 81
Contribution pour maladie.....	18 25
Contribution pour décès.....	6 00
Règlements.....	30
Livrets.....	50
Certificat d'admission.....	50
Bulletin.....	25
Installation.....	1 00
Total.....	\$ 84 97

DÉBOURSÉS

Loyer.....	\$ 4 00
Distribution d'avis.....	1 14
Total des déboursés.....	\$ 5 14
Payé au Bureau Principal.....	27 39
Balance en caisse le 31 mars 1894.....	52 44
Total.....	\$ 84 97

Le Trésorier fait aussi rapport que l'appel N^o 22, contribution pour décès de membres, était dû le 2 avril dernier et que les membres de cette succursale qui ne l'ont pas payé sont:

Henri Thiboutot, Louis Desgagné, Georges Boutin, Amable